La Bataille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 20 AVRIL 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Observations météorologiques.

Lundi, 19 avril, 7 h. 35 P. M.

Augusta, Ga	71	Louisville, Ky	64
Atlanta, Ga	61	Memphis, Tenn	61
Baltimore, Md	63	Mobile, Ala	72
Bismarck, T.	61	Nashville, Tenn	66
Boston, Mass	62	New Orleans, La	76
Buffalo, N. Y	67	New Orleans, La	73
Cairo, Ill	67	Omaha, Neb	47
Cheyenne, W. T	47	Pensacola, Fla	76
Chicago, Ill	64	Portland, Me	58
Cincinnati, O	67	Portland, Or	52
Cleveland, O	67	Saint Paul, Minn	45
Corinth, Miss	70	St Louis, Mo	55
Dubuque, Iowa	52	Vicksburg, Miss	73
Duluth, M. T	51	Washington, D. C	72
Galveston, Tex	68	Wilmington, N. C	72
Indianola, Tex	68	Yankton, D. T	—

Mouvement des navires au commerce de la Nouvelle-Orléans (source Maritime Reporter).

Mobile, Ala	7 10	Nashville, Tenn	25.00
Cairo, Ill	30 10	New Orleans	1.61
Cincinnati, O	18.04	Omaha, Neb	7.06
Chicago, Ill	9.02	Pittsburgh, Pa	2 10
Duluth, Terr	9.11	Shreveport, La	19 02
La Crosse, Wis	7.00	St Louis, Mo	12 02
Leavenworth, K	7.00	St Paul, Minn	4 00
Louisville, Ky	9.00	Vicksburg, Miss	16.10
Memphis, Tenn	24.11	Eastport, Me	2.00

Les chiffres ci-dessus des hauteurs sont de 1879.

GEORGE E. BOND,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages. Nuptiales et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières quarante huit heures :

MARIAGES—J. A. Colens à Mlle Phoebe P. Howell, Jas. Hutchins à Mlle Fannie A. Young, J. F. Wahle à Mlle Mary Shaefer, A. W. Everhart à Mlle O. Pennington, T. Boisdé à Mlle J. Wolfe, Y. P. Morton à Mlle L. R. Aubert, John D. Kleppegard à Mlle Pauline Schaffl, Edward Dunlapr à Mlle Lucien Roth, Alexandre de Ayala, jr. à Mlle Marie Louise A. Grégoire.

Licences délivrées à Mlle A. Salvo, Joseph Berry à Mlle Victoria Green.

NAISSANCES—Mme J. Sigrath une fille, 28 mars, Mme D. Forster, une fille, 27 mars, W. R. Gales, un garçon, 5 avril, J. Mormann, une fille, 11 avril, B. L. Dellande, une fille, 11 avril, Charles Morel, une fille, 11 avril, Wm. Krigs, une fille, 31 mars, Michael Peter, un garçon, 23 Jan, Augustin Nonnet, un garçon, 28 mars, B. Lacour, une fille, 11 fév, Wm. McQuoid, une fille 15 avril.

DÉCÈS—D. Kiefler, 40 ans, coin Thalie et Dryades, natif de France.
Odile R. Colomb, 13 ans, Chemin Gentilly, John Lee, 57 ans, 284 Poters côté sud, natif d'Irlande.
Mlle A. Mangin, 21 ans, 243 rue de Chartres, Jas. Francis, 54 ans, 7 1/2 rue Palmyra, natif d'Irlande.
Vve J. Lejeune, 59 ans, coin Grande-Hommes et Bagatell, native de la Louisiane.
Josephine Jackson, c. 50 ans, Carrollton, native Ohio. Dugan, c. 60 ans, Camp Parapet, natif de la Virginie.
Vve. M. A. Schlae, 68 ans, 142 rue des Français, native de France.
O. Clayton, 38 ans, 547 St-Claude, natif d'Irlande.
Marie T. Lacoque, 17 mois, 321 rue St-Claude, Th. rese Marie, 2 ans, 428 rue St-Charles, natif. vre de la Nlle Orléans.
Louise Bentelspacher 23 ans, rue Première, pris d'Irlande, native de la Nlle Orléans.
Wm Spillman, 64 ans, coin Sixième et St-Denis natif d'Irlande.
Marie B. Revell, 2 ans, 382 rue Bagatelle, native de la Nlle Orléans.
Wm Budden, c. 60 ans, paroisse St-Bernard natif de la Louisiane.
James Ed. McMillan, 4 ans, 135 rue Hughes, natif de la Nlle Orléans.
Christian Reuter, 3 mois, coin Musique et Clairborne, natif de la Nlle Orléans.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dont 114 protestants et 76 catholiques, 1 membre 6 de la bronchite chronique, 6 de la pneumonie, 5 d'affections du cœur, 5 du phthisie pulmonaire 3 d'apoplexie, 4 de la fièvre cérébrale, 2 de vieillesse 4 petite enfance de rougeole, 2 de tissus mou, 3 de l'entérite, 2 de la dysenterie, 2 de l'hépatite, 2 de la fièvre typhoïde, 2 de la coqueluche, 2 de la paralysie.

AGES—Au dessous d'un an, 23; de 1 à 2 ans, 7; de 2 à 5 ans, 11; de 5 à 10 ans, 9; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 8; de 25 à 30 ans, 5; de 30 à 40 ans, 11; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 4; de 100 ans et plus de 100 ans, 1; non déclaré 1.

NATIONALITES—Français, 6; Allemands, 6; Irlandais, 9; Italiens, 2; Louisianais, 70; Portugais, 1; Ecossais 2; Espagnols, 1; Suisses, 1; Américains (autres que Louisianais), 14; Antilles, 2.

Il y a eu 21 décès à l'hôpital de charité.

Il est mort 69 personnes du sexe masculin, y compris 18 de couleur; 45 personnes du sexe féminin, y compris 15 de couleur.

Les convoyeurs ont délivré 13 certificats de décès, 3 à eu 4 mortinés, dont 2 de couleur.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, John Miller William Valentine, Charles Johnson et Samuel Haley, accusés de vol; John Colbert Jim, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un—ont déclarés innocents. Le juge les a renvoyés en prison.

Le jugement de Louis Schemmes, accusé d'avoir causé la mort de sa femme, en lui lançant une brique à la tête, le 5 janvier 1880, au coin des rues Emperiz et Lafayette, a été remis au 20 avril. Cautionnement de $3,000.

Le ministère public a refusé de poursuivre Maggie Williams, c., accusée d'avoir poignardé Adeline Jourdan, le 28 décembre, près le coin des rues Franklin et Desaix.

Le jugement de Thomas Brennan, accusé d'avoir assailli J. J. Henry, chez ce dernier, près les cimetières du Cotean de la Métairie, le 17 février 1880, a commencé hier matin.

A la première cour de district, Charles Breslin et James Downs sont accusés d'attaque à main armée; James Downs et Charles Breslin, accusés, de voies de fait; Mary Ann Washington, et Thomas Murrell, accusés de vol.

Emma Williams, c., Manuel Oziel, c., Ed. Thompson et Hyde Richardson, accusés de vol; Maria Davis, c., accusée d'être entrée dans une maison et d'y avoir commis un vol; George Washington, accusé d'obtention de marchandises sous de faux prétextes; Edward Thompson et Hyde Richardson, accusés d'avoir blessé quelqu'un—se sont déclarés innocents.

Sophie Rodrypie ou Nellie Parker, c., s'est reconnue coupable d'attaque.

John Smith, c. a été condamné à deux mois de prison de paroisse, Jane Quinn, à un mois de prison de paroisse, Kate Graffer ou Kate Malone à un an de travaux forcés—pour vol; Sophie Rodrypie (elle a passé vingt jours de prison) à un jour de prison de paroisse, pour attaque.

Accidents.—Aleck Taylor, c. est tombé, au coin des rues rue St Charles et Clio, du devant du car No 93 de la ligne de Carrollton, et les roues lui ont broyé une jambe avant que le driver ait pu arrêter le véhicule. On l'a transporté à l'hôpital de charité, où le driver, Henry Dickert, qui s'est constitué prisonnier assistait après l'accident, a été amené à la station du deuxième district.

—M. Lorenzo Boret, en essayant de descendre du car No 59 de l'Avenue Napoléon s'est trouvé pris entre le véhicule et un des poteaux d'un hangar; il a été grièvement blessé.

—John Radsky s'est coupé le pied en travaillant sur l'Ocean Dry Dock.

Banque du Sud.—Nous apprenons avec plaisir, que les liquidateurs de cette institution, ont nommé, en remplacement de Hon. E. Bernudez, leur ex-conseiller, MM. E. D. White, M. J. Bernudez et Oscar Nixon. Ces choix sont excellents.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir, sous la présidence du maire.

Les policiemen B. Philippe, J. T. Brown et Charles J. Maltes, du premier procès ont été rayés de la police, pour n'avoir pas arrêté le 25 du mois dernier, au coin des rues Gasquet et Franklin, certaines individus qui troublaient la paix, d'où il est résulté que M. Gaylen a été blessé par Jos Sanders ou Samuels.

Les policiemen Kenney, Craven, Quillen, Haley, Sinclair, Doody, Curley, Kempfer et Fasnacht, du premier procès étaient accusés de n'avoir pas arrêté Jos Mc Garrigan, Jack Doyle et Andrew Gallagher qui avaient assailli et battu l'officier de police Chouveen au marché Poydras; Doody, Fasnacht, Kempfer et Curley ont été suspendus de leurs fonctions pour huit jours et condamnés à payer deux jours de paie; Kenney, Quillen, Haley et Sinclair, ont été condamnés à rendre cinq jours de paie; Craven, plus sûreux, a été acquitté.

A dix heures et demie, le bureau s'est ajourné.

Salle du Club Social Clairbourne, 105 rue Mord Claiborne. Organisé le 16 avril 1877.—A meeting tenu ce club, tenu aujourd'hui, les officiers suivants ont été élus pour une année: Président, Thomas J. Ford; vice-président, Jas. J. Dennis; secrétaire archives, Frank P. Collins; secrétaire des finances, Jno. A. Brown; trésorier, Edmund Jungel; collecteur, M. E. Cundell; grand-maréchal, Jno Lowry. Bureau des administrateurs; Thomas J. Ford, chairman; Dan Ross, L. G. Cooper, Chas. Sydor, Jno. J. Cannon, Jas. Ingram.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession de Mme Mary Schaber, femme de M. Joseph Walcher, qui a été jugée, et Peter D. Lagrene ont été déboutés.

A la troisième cour, les administrateurs de l'Université de la Louisiane ont intenté un procès aux membres du bureau chargé de s'assurer du chiffre des taxes nécessaires aux actions instituées, en vertu de la loi 93 de 1880, pour le recouvrement des taxes et des taxes—frais que le bureau est autorisé à opérer. La pétition dit que les demandeurs sont détenteurs de mandats de la Louisiane émis en 1878 et 1879 pour une somme de $22,018 35 et prie le tribunal de lancer un writ d'injonction ne, l'effet d'empêcher le gouverneur, l'auditeur, le secrétaire d'Etat le maire de la Nouvelle-Orléans, MM. W. J. Behan et Adolphe Meyer, membres du dit bureau ceux ci de la loi 93 de 1880, et toutes les parties intéressées de recevoir ou faire recevoir également quelconques taxes certifiées et à certifier sous l'empire de la dite loi, en paiement de taxes ou de licences dues à l'Etat avant le premier janvier 1879, ou d'exécuter, de quelque manière que ce soit, la loi 93 d'une manière qui diminuerait ou affaiblirait les droits que réclament les demandeurs. L'injonction a été accordée, et le cautionnement fixé à $3,000.

A la quatrième cour, M. M. Voorhies a intenté un procès à M. John F. Coffey; le demandeur déclare qu'il a été nommé, par le gouverneur, gardien des archives et notaires de la paroisse d'Orléans; que M. Coffey est en possession du bureau et refuse de le lui livrer. M. Voorhies a demandé un writ de mandamus, qui lui a été accordé. Le juge a fixé l'audition de la cause au 23 du courant.

L'Etat ex rel. C. E. Girardey contre la banque du Sud de la Nlle-Orléans.—Il ressort du Bank of Commerce de St-Louis, plaidant contre les commissaires chargés de la liquidation de la banque du Sud, après avoir fait observer à la cour que le décret rendu le 6 et signé le 10 du courant est préjudiciable au Bank of Commerce, a demandé un appel suspensif qui lui a été accordé, et devra être soumis à la cour suprême le premier lundi du mois prochain. La banque a fourni un cautionnement de $1100.

Cour du juge Sheehan.—Elias McGinty, accusé d'insultes et de menaces, a été requise de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, elle passera dix jours en prison.

Louis Bannonda a été condamné, pour voies de fait, à une amende de $5 ou à dix jours de prison. Le magistrat a, en outre, exigé un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite.

Le juge a acquitté Charles Anderson, accusé de vol; Jogo Keenan, d'insultes et de voies de fait; Mary Jane Burns qu'un affidavit accusait d'ivresse habituelle et de bris de paix.

Charles Prosper ou Chas Joseph, accusé d'attaque à main armée; John Sheridan de voies de fait sur M. Wm Brown et d'attaque sur l'officier Girgin, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Mme M. Bush, qu'un affidavit accuse d'abus de confiance et du détournement de cent yardes de soie, a été remis au 29 du courant.

Annie Sullivan et Fannie Fitzsimmons, pour ivrognerie, ont été condamnées à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Robert Allen, Henry Burke, John Ryan et John Ford, pour ivrognerie et bris de paix, ont été condamnés à la même amende.

Sarah Banks, pour avoir enfreint l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Cour du juge Hiltenberger.—Wm Lazard, que le sergent Wilkinson accuse d'avoir déchargé une arme pendant l'incendie au Capitole, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Joseph Shultz, pour port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Maggie Duffy, pour ivrognerie; Henry Lewis, Charles Bradson, Ophilia Lenoir et Joe Lafora, pour avoir troublé la paix, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Liza Davis, accusée de voies de fait; Annie Reed, d'ivrognerie et d'infraction de l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées; Mike Madison et Eliza Madison, de bris de paix et de langage obscène; Mary Maher d'ivrognerie et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Pétrographes.—Le New Orleans Gun Club est sorti victorieux du tir avec le Crescent City Gun Club. Chacun des deux clubs était représenté par dix-neuf de ses membres. Voici les noms des tireurs et le nombre de balles en verre que chacun d'eux a cassées :

New Orleans Gun Club.		Crescent City Gun Club.	
LeBreton	15	DeRoux	15
Hall	14	Gardner, Sr	12
Stamp	12	Cardona, Jr	12
Knight	11	Dubroyes	12
Rescos	14	Ogden	12
Cousin	13	Landry	11
Franklin	13	Gerstle	11
Smith	10	Lasher	11
Edmonds	11	Collins	8
Total	113	Total	106

—Il y avait beaucoup de monde au pique nique du Pelican Hook and Ladder Fire Company No 4. Les Washingtons ont gagné la partie de "base ball" par 15 contre 7; Frank M., de M. Gallagher, a gagné la course des poules; Lalla Kidd, de M. Joseph A. Walker, a gagné la course au trot; Pacific, de M. James Reagan a gagné la course aux mulets; Benachi, de Felicien No 4, a gagné la course dite des "home keeper" c'est-à-dire des chevaux forcés de "garder la maison," pour cause de vieillesse ou d'infirmité. Dans la première, le mille a été franchi en 2:37 1/2; dans la deuxième (deux milles à continuer) le premier mille en 3:02, le second en 6:00; dans la troisième, le mille a été franchi en 4:44 3/4; dans la quatrième, le mille a été franchi en 6:01. Après les courses, les danses ont commencé et n'ont cessé que fort avant dans la nuit.

—La fête champêtre que la société de bienfaisance des Screwmen—Joseph Lester président, Phil. Quayle Jr. premier vice-président, Henry Gilmore second vice-président, J. K. Fitzgerald, architiste, John Hewson secrétaire aux finances, Arch. Kir sous-secrétaire aux finances, John Holgrave trésorier—a donnée au profit des malheureux d'Irlande, a dû rapporter une belle somme, à en juger par la foule qui se pressait aux Fair Grounds.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $26,493 46 dont $1,186 53 provenant du département du revenu intérieur, $1,150, en or, $803 71, en argent, et $1,258 en billets, provenant de la douane, $8,275 28 du bureau de poste, $13,729 94 de différentes sources.

—Tous ceux qui passent près du café de M. Lafon, au-dessous du théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, admirent le magnifique plan qui y est exposé et qui y ingénieux Pistérieur de ce théâtre. Ce plan est l'œuvre de M. Charles Lepage, professeur de dessin et de peinture.

—Hier matin, le cheval de la pompe No 23, s'est heurté, rue du Canal, entre les rues Chartres et Royale, contre une charrette qu'il a brisée. Il a aussi causé le poteau du réverbère appartenant à la compagnie des cars, qui était placé sur le terrain neuf.

—M. S. Derbès et E. Mitchel, après un malentendu chez une dame où ils s'étaient rendus en visite, sont sortis de la maison et ont échangé plusieurs coups de pistolet. Nous n'avons pu savoir s'ils avaient été blessés. A l'approche de l'officier McGrath, ils se sont enfuis. Un affidavit sera fait contre eux, ce matin, pour avoir déchargé des armes à feu dans les limites de la ville.

—Le collector de la douane a nommé M. W. P. Raynor inspecteur spécial, en remplacement de M. Harrison, démissionnaire. M. Raynor est fils de l'hon. Kenneth Raynor, solliciteur général de la trésorerie à Washington.

—Le New Orleans Surprise Party s'est organisé; M. Thomas Shepperd en est président, M. John Mc Gilvray vice président, Ed. F. Dolan secrétaire, John Vollmers trésorier, Will. L. Gordon régisseur, John McManus sous-régisseur.

—Le ministre des finances nationales a nommé le Dr W. D. Vanas, de notre ville, sous-chirurgien de l'hôpital de la marine de notre port.

—Le gouverneur a nommé Alfred A. Fusalier voyer de la paroisse Ste Marie.

—Le sénateur James Hagan s'est démis de son fonctionnaire de membre du bureau de police de la Nlle-Orléans.

—John Sheridan est à la station centrale. Wm. Brown Faisons de Favrot battus et d'avoir volé le tour.

—Le policeman Funk poursuivait des jeunes gens qui avaient fait du tapage au marché Keller; dans la course, un pistolet tombe de sa poche et la coup partit; un des mauvgens, croyant que c'est avait fait feu sur la bande, fuma sur lui, sans Pattendre.

—Nous appelons l'attention du jurd de district sur le mauvais état des affiches qui donnent sur le passage conduisant de la singulière à la troisième cour de district.

—Un canal de champ de rin, situé à deux milles et demi au-dessous d'Algier, a commé un commencement de crevasse. Des ouvriers sont arrivés sur les lieux à temps pour enfoncer les travaux nécessaires. Le levée qui s'étend d'Algier à la ligne inférieure de la paroisse d'Orléans [illegible] cette crevasse continuellement [illegible] que le fleuve baisse.

[illegible] homme de couleur—Dan. Robinson, Dank Richards—[illegible] sur [illegible] à la [illegible] rue des [illegible] Conférence de Mire; ils se sont [illegible] Robinson, qui [illegible] ayant [illegible] d'avoir le crâne [illegible] revolver, [illegible] jusque [illegible] de M. [illegible] ; [illegible] ce qui [illegible] Robinson est l'a grièvement blessé. A une heure avancée, le sergent Reynolds et le capitaine Driscoll ont arrêté un nègre répondant au signalement de Richards, mais Robinson dit que ce n'est pas celui qui lui a porté le coup de couteau.

—Gen. Geddes, un des marshals accusé d'avoir assommé, lors du passage de la procession des sycomores, Leitner, cocher d'un car, au coin des rues Conti et Peters, dit que quand il a demandé à Leitner d'arrêter le véhicule, Leitner l'a frappé et lui a causé un bleu; que la conduite de Leitner a été la conséquence de tout ce qui s'est passé.—Leitner déclare qu'il crie à un homme qui conduisait une charrette chargée de bois de charpente de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pas." Leitner ayant répondu à ses observations, le marshal le frappa, et les autres suivirent son exemple. La rue est très large à l'endroit où la scène s'est passée. M. Fundebuck était grand marshal de la procession.

—Hier soir, à neuf heures et quart, au No 258 de la rue de Chartres, des cris épouvantables ont réveillé tout le quartier; deux policemen s'aussaient à [illegible] brutalement un individu ivre, [illegible], gisant et hurlant sur le trottoir.

—Une rixe a eu lieu, à bord du bateau à vapeur Fred. A. Blanks, hier, à quatre heures de l'après-midi, à quelques milles [illegible] Nat. Williams et Charles Brown. Ce dernier, [illegible] un jeune de couleur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]